

37^E CONGRÈS 2019, L'UNION DANS L'ACTION

BILAN DU COMITÉ EXÉCUTIF



Table des matières

L'équipe	4
Le travail des membres du comité exécutif	7
Rapport de la présidente	7
Rapport de la secrétaire générale	17
Rapport du trésorier	27
Rapport du 1 ^{er} vice-président	35
Rapport du 2 ^e vice-président	43



L'équipe

La réalisation des mandats du conseil central exige que celui-ci puisse compter sur une solide équipe de travail qui met tout son cœur à l'ouvrage pour améliorer les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs. Au conseil central, l'équipe qui jusqu'en 2017 était composée de deux modules a opté pour un décloisonnement des tâches à la suite des suppressions de postes engendrées par la perte de membres dans le réseau de la santé et des services sociaux. C'est sans hésitation que les membres de l'équipe se sont retroussé les manches afin de préserver les services aux membres et maintenir l'engagement social et politique du conseil central. Ainsi, chaque conseillère et conseiller syndical, ajoutait à sa charge un comité de front de lutte en plus d'appuyer les syndicats en mobilisation.

Nous profitons de ce bilan pour souligner l'apport de celles et ceux qui nous ont quittés pour la retraite, d'autres organisations ou d'autres avenues : Jonathan Aspireault-Massé, Suzanne Audette, Marc-André Beauchamp Diotte, Julie Bélanger, Nathalie Belleau, Mireille Bénard, Priscilla Bittar, Danielle Bourgouin, Karine Boyadjian, Victor Hugo Carranza, Isabelle Cauchon, Christophe Chapdelaine, Diane Despatie, Robert Dufresne, Diane Dupuis, Philippe Gallo, Yves Jacques, Julie Lampron, Julie Lampron-Lemire, Richard Lavallière, Anne Leblanc, Renaud Ledoux, Nathalie McHugh, Léonide Ouellet, Ariane Pelletier, Maude Péloquin, Mathieu Poitras, Emmanuelle Proulx, Dany Roy, Mylène Talbot et Jean-Marie Vézina.

Composition actuelle de l'équipe du conseil central

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Charles Sainte-Marie, 1^{er} vice-président
Bertrand Guibord, 2^e vice-président

Salarié-es

Mégane Arseneau (en remplacement de Marisol Laneuville, affectée au CCSPP), Arianne Bolduc, Pierre-André Champoux (en remplacement de Luc Brisebois, lui-même en remplacement de Frédérick Bernier, affecté au CCSPP), Edlyne Coicou, Guillaume Courtemanche (en remplacement de Nathalie Cliche), Martin Demers, Diane Dupont, Hélène Gauthier, Mikaël Hébert (en remplacement de Diane Ford), Julie Lachapelle, Nancy McDonald (en remplacement de Adeline Beaudoin), Valérie Ouellet (en remplacement de Charles Gagnon, affecté au CCSPP), Aude Sainte-Marie, Angelo Vendetti et Audrée Vermette.

À la coordination :

Jean-François Coutu et Michèle Delsemme

Au développement des réseaux d'entraide :

Christine Guérin

Dominique Daigneault

Présidente

Dossiers

- Porte-parole du conseil central
- Campagnes de la confédération
- Mobilisation (responsable du module)
- Réseau de militants
- Coordination du travail des membres du comité exécutif, du conseil syndical et des divers comités
- Pauvreté
- Logement
- Politique municipale
- Développement économique
- Développement durable et aménagement du territoire (avec Charles Sainte-Marie)
- Économie sociale (avec Suzanne Audette)
- Santé et services sociaux
- Austérité
- Condition féminine (depuis juin 2017)

Comités du conseil central

- Équipe de la mobilisation
- Santé et services sociaux
- Comité de mobilisation et réseau de mobilisation
- Condition féminine (depuis juin 2017)

Organismes : représentations

- Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)
- Coalition du 1^{er} mai
- Coalition Solidarité Santé
- Forum de développement social de l'Île de Montréal (CA)
- Concertation Montréal
- CDEM (2016-2018)
- Coalition Sauvons l'Hôtel-Dieu
- Coalition CHU sans PPP
- Table des groupes de femmes de Montréal (depuis 2017)
- Conseil des Montréalaises (depuis janvier 2019)

- Fédération des femmes du Québec (depuis 2017)
- Table de concertation de Laval en condition féminine (depuis 2017)
- MtElles (depuis 2017)

Comités de la CSN

- Déléguée au conseil confédéral
- Déléguée au bureau confédéral
- Déléguée au congrès
- Comité des présidences des conseils centraux
- Comité confédéral des relations de travail (avec Manon Perron)
- Groupe de travail sur la santé et les services sociaux
- Comité de coordination de la condition féminine CSN (depuis juin 2017)

Représentation pour la CSN

- Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale
- Comité paritaire en environnement et développement durable

Introduction

Au cours du mandat qui se termine, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN a dû relever de nombreux défis. Ces trois dernières années ont été traversées par une perte d'environ 9 000 membres à la suite de la réforme du ministre Barrette, de nombreux congés de maladie, de pertes et de changements de postes au sein du comité exécutif et de l'équipe des salarié-es.



En toute transparence, nous devons reconnaître que l'ampleur des défis à relever a compliqué notre travail. Nous tenons à remercier ceux et celles qui ont travaillé et milité au conseil central au cours des trois dernières années.

Malgré les embûches, nous avons su nous relever les manches et affronter les défis qui se présentaient à nous. Nous avons dû revoir certaines manières de faire et partager les tâches au sein de l'équipe de travail à la suite des coupes de postes. Auparavant, l'équipe de travail était divisée en deux modules : un pour la mobilisation et l'autre pour les fronts de lutte, c'est-à-dire, les enjeux sociopolitiques. Depuis le printemps 2017, en équipe, nous avons décidé de revoir l'organisation du travail en abolissant la distinction de tâches entre les salarié-es. Les membres du comité exécutif devaient jouer un rôle d'accompagnement auprès de ceux et celles qui se voyaient attribuer de nouvelles tâches dans les comités des fronts de lutte. Nous n'avons pas encore fait de bilan de ces changements compte tenu du haut taux de roulement de personnel dû à divers facteurs (supplantations, maladies, affectations au CCSP)

pour la négociation du secteur public, etc.). Cependant, nous devons souligner l'engagement de toutes et tous à l'endroit des syndicats affiliés au conseil central. Les services aux membres et la poursuite de nos luttes demeurent au cœur de notre engagement et sont notre priorité. Ce serait bien mal nous connaître que d'imaginer une seule seconde que ces difficultés nous feraient baisser les bras face aux patrons qui souhaitent mettre à mal nos conditions de travail, face à la classe dominante, le fameux 1 % des plus riches et des plus puissants et face aux gouvernements qui modèlent les politiques pour répondre aux désirs et aux besoins de ceux-ci. Au risque de me répéter, *le rôle historique de résistance, de contestation et de combativité du conseil central lui confère une place particulière dans le paysage syndical et politique. Il faut en avoir pleinement conscience quand on accepte de s'y engager.*



Du nouveau au comité exécutif

Au 36^e congrès, j'ai eu l'honneur d'être réélue à la présidence. Manon Perron a été réélue au secrétariat général, Patrice Benoît à la trésorerie, Suzanne Audette à la deuxième vice-présidence et Charles Sainte-Marie a été élu à la première vice-présidence. Suzanne Audette a dû quitter le conseil central en cours de mandat, son syndicat, le STT du CSSS Lucille-Teasdale, étant maintenant affilié à une autre organisation syndicale. J'en profite pour souligner son travail remarquable. Suzanne Audette est une militante qui ne comptait pas les heures et qui est profondément engagée dans les causes qu'elle défend. En septembre 2017, elle fut remplacée par Bertrand Guibord qui a su rapidement relever les défis qui se sont présentés à lui.

Présidence du conseil central

Selon les statuts et règlements, la présidence assume la représentation du CCMM-CSN dans ses actes officiels, comme les présentations de mémoires, les

conférences de presse et dans les médias en général. Elle assume également cette représentation lors des manifestations et diverses actions menées par les



syndicats affiliés en lutte et par les coalitions auxquelles nous participons comme la Main rouge ou le Front commun pour la transition énergétique. Enfin, elle fait régulièrement des conférences comme lors du colloque sur la Grande Transition qui s'est tenu en mai 2018 ou lors du contre-sommet sur le G7.

Compte tenu du rôle que joue le conseil central, cette dimension des fonctions de la présidence prend beaucoup d'importance et les exemples sont trop nombreux pour être détaillés ici.



Fronts de lutte

Front de lutte santé et services sociaux

À la suite des votes d'allégeance, la responsable du front de lutte en santé et services sociaux élue au 36^e congrès, Judith Huot, du STT de l'Hôpital Sacré-Cœur, a démissionné pour remplacer Luc Bastien à titre de responsable régionale à la FSSS. La responsable est dorénavant Isabelle Cuconati du STT du CIUSSS de l'Est. Les dossiers des CHU en PPP et celui de l'avenir de l'Hôtel Dieu ont encore été au cœur de nos travaux. À cela s'est ajoutée la lutte pour préserver l'intégrité de la mission du CHU Sainte-Justine et les enjeux liés à la surcharge de travail. Nous avons également adhéré au mouvement PHAS (personnes handicapées pour l'accès aux services), dont la mission est d'améliorer l'accès aux services sociaux et de santé pour les personnes handicapées et leurs familles. Pour en savoir plus, je vous invite à lire le bilan du front de lutte santé et services sociaux.



Condition féminine (CCF)

Au cours du mandat, la présidence a hérité de la responsabilité de la condition féminine, auparavant assumée par Suzanne Audette. La responsable du comité, élue au 36^e congrès, Annik Patriarca (STT Coop UQAM) a elle aussi démissionné, ayant changé d'emploi en cours de route. Elle fut remplacée



par Geneviève Lapointe (ST des CPE de Montréal et Laval-CSN), puis par Chantal Ide (STTde Nuglif). Le CCF du conseil central est fort actif, et ce, sur plusieurs fronts. Les enjeux en matière de condition féminine sont nombreux et, malgré les luttes qu'elles ont menées et qu'elles continuent de mener, beaucoup de chemin reste à parcourir pour atteindre

une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Et n'oublions pas que nos acquis ne sont jamais à l'abri d'un retour en arrière. Le mouvement syndical n'échappe pas à cette réalité. Pour en savoir davantage sur les travaux du comité de la condition féminine, je vous invite à lire le bilan produit par celui-ci.

La responsable à la condition féminine du conseil central participe aussi aux rencontres de la Coordination nationale de la condition féminine de la CSN. Cette instance est composée de l'ensemble des responsables des organisations affiliées à la CSN en cette matière. Elle permet de coordonner nos travaux et d'approfondir nos réflexions sur divers sujets telles l'ADS¹,

¹ L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) vise à identifier les effets distincts entre les hommes et les femmes de projets, de propositions ou de politiques diverses. On parle d'ADS+ lorsqu'on analyse les effets possiblement différenciés entre les femmes elles-mêmes.

la solidarité avec nos sœurs autochtones, etc. Un des grands enjeux qui s'est retrouvé au cœur de nos travaux est l'adhésion à la Fédération des femmes du Québec. Cette organisation phare est secouée par de grandes divisions au plan politique, en plus de vivre de sérieux problèmes de gouvernance. La très grande majorité des comités de condition féminine des fédérations et des conseils centraux ont décidé de ne pas renouveler leur adhésion. Face à ce constat, la CSN prenait la décision de faire de même lors du conseil confédéral de mars 2019. Pour sa part, bien que partageant les mêmes constats, le comité de la condition féminine du CCMM-CSN a décidé de maintenir son adhésion, porté par l'espoir de voir les choses s'améliorer.

Enfin, il faut souligner que, depuis cette année, la présidente siège au Conseil des Montréalaises. Le conseil agit comme instance consultative auprès de la Ville de Montréal sur des enjeux en matière de condition féminine et d'égalité hommes-femmes.

Appuis à d'autres fronts de lutte

Tout au long du mandat, la présidence a aussi donné un appui soutenu à divers dossiers liés à l'environnement en plus de remplacer Charles Sainte-Marie comme responsable politique au comité environnement et développement durable (CEDD) lors de ses congés de maladie. J'ai également remplacé Patrice Benoît comme responsable politique au comité droit au travail lors de son congé de maladie à l'hiver 2018.



Également responsable des enjeux liés à la lutte à la pauvreté, elle représente, entre autres, la CSN au Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec. Parmi les travaux de ce comité, outre la rédaction d'avis, des journées de réflexion sur diverses thématiques sont organisées, comme celle sur le revenu minimum garanti qui s'est tenue en octobre 2017.

Le conseil central appuie également les campagnes revendiquant du logement social, telles que celles menées par le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain).

Mobilisation

La mobilisation est sous la responsabilité de la présidence. Elle intervient en soutien aux syndicats du CCMM-CSN en conflit. Pour en savoir davantage sur les conflits qui se sont déroulés durant le mandat, je vous invite à lire le bilan des activités.

Au cours de ce mandat, nous avons poursuivi nos mobilisations sur plusieurs fronts, dont la lutte à l'austérité, quoique plus modestement que lors du mandat précédent. Plusieurs



actions se sont inscrites dans le cadre de la campagne *Ma place en santé et services sociaux, j'y tiens*.

Le conseil central a aussi poursuivi ses actions pour la réduction des inégalités sociales et la lutte à la pauvreté. Chaque année, nous participons, entre autres, à la semaine d'actions contre les paradis fiscaux. Nous avons également maintenu notre travail au sein de la coalition 5-10-15 et la lutte plus spécifiquement sur la hausse du salaire minimum à 15 \$, et ce, de toutes les façons possibles (actions de visibilité, conférences de presse, appui à nos syndicats, présentations sur le sujet...). Mentionnons que celle-ci fait d'ailleurs partie du plan de travail de plusieurs comités du conseil central.

Le comité et le réseau de mobilisation créés lors du dernier congrès sont aussi sous la responsabilité de la présidence. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le bilan.



Action politique

Fidèle à son habitude, le conseil central s'est montré actif lors des campagnes électorales municipale et provinciale.

Appuyés des membres du comité de mobilisation nous avons constitué une plateforme de revendications à partir des discussions qui se sont tenues lors d'une soirée de réflexion et de deux assemblées générales (avril et septembre 2017). Cette plateforme a été envoyée à tous les syndicats afin de les outiller pour analyser les programmes politiques ou pour d'éventuelles participations à des assemblées de débats entre les candidates et candidats.

Ce fut un peu différent pour les élections provinciales de l'automne 2018. Les conseils centraux avaient comme objectif de s'entendre régionalement, en alliance avec d'autres organisations syndicales et communautaires, sur un ou deux enjeux découlant du Manifeste de la CSN *Voir loin, viser juste*. Les syndicats de la région du Montréal métropolitain ont choisi de tous les porter. Comme pour les élections municipales, nous avons mis l'emphasis sur la production de matériel permettant d'outiller nos syndicats qui souhaitaient porter une revendication spécifique ou participer à divers débats. Le conseil central a aussi appuyé le Mouvement démocratie nouvelle pour la réalisation d'une assemblée publique sur la réforme du mode de scrutin. Enfin, nous avons organisé une assemblée publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu en collaboration avec la Communauté Saint-Urbain. Cette assemblée a connu un succès monstre ! L'auditorium Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu était rempli à pleine capacité et a débouché sur un engagement signé appuyant nos revendications de la part des trois candidates de QS, du PQ et de la CAQ ayant participé à cette soirée. Enfin, nous avons organisé une assemblée générale spéciale de débat électoral, suivie d'un numéro spécial du journal *Unité* résumant la soirée. Ont participé à cette soirée Simon Tremblay-Pepin de QS, Carl Dugal du PQ, Alex Tyrell du PVQ et Thierry Gervais du NPD-QC. Mentionnons qu'au départ, nous avons tenté de lancer une démarche collective avec le CIMM et des groupes communautaires, mais nous n'avons pas réussi à aller jusqu'au bout de celle-ci.

Campagnes CSN

Les campagnes confédérales se déploient en région par le biais des conseils centraux. La CSN met à la disposition des militantes et des militants les budgets pour les luttes ainsi que divers outils de sensibilisation comme des capsules vidéo. La présidence en assume la responsabilité, mais toute l'équipe met l'épaule à la roue pour en assurer la réussite. Au cours de ce mandat, les principales campagnes auxquelles nous avons participé sont *Ma place en santé et en services sociaux, j'y tiens*, *Notre SAQ*, *Voir loin viser juste* et la Coalition 5-10-15.

Ce printemps, la CSN a lancé une campagne *4 ans, c’pas grand*, visant à faire reculer le gouvernement sur son projet d’implanter des maternelles 4 ans partout au Québec. La meilleure place pour les enfants de cet âge n’est pas l’école. Ils doivent pouvoir s’épanouir dans un milieu à la hauteur de leurs besoins, soit dans le réseau des services de garde régis (CPE et RSG) qui a fait ses preuves et qui nous est envié un peu partout à l’extérieur du Québec. Divers moyens ont été déployés tels que de la sensibilisation auprès des



parents comme, par exemple, lors du Salon de la maternité ou encore, une tournée de député-es en compagnie de représentantes des CPE, des RSG, du conseil central et de la FSSS.

Une autre campagne qui prendra davantage son envol après le congrès est *La pièce manquante*, qui vise l’obtention d’un régime d’assurance médicaments public et universel.

Comités CSN

La présidence est membre de plusieurs comités ou groupes de travail confédéraux. Elle siège au comité d’orientation, au groupe de travail en santé et services sociaux, à la table confédérale élargie (table composée de la partie confédérale sur les questions de négociation et l’application de la convention collective des salarié-es CSN), en plus d’être membre du bureau confédéral et du conseil confédéral.

Représentations externes

Aux représentations externes comprises dans ce bilan, nous devons ajouter que la présidente est sur le CA du Forum de développement social de l’Île de Montréal. Aussi, elle participe à certaines rencontres de Concertation Montréal, organisme créé à la suite de la disparition de la Conférence régionale des élu-es et des Corporations de développement économique communautaire lors du grand balayage austéritaire du gouvernement Couillard. À notre avis, cette instance n’a pas encore livré la marchandise et nous n’y mettrons pas plus d’énergie.

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)

Depuis plus de 40 ans, le CIMM regroupe les forces syndicales de la grande région du Montréal métropolitain. Il intervient sur des enjeux syndicaux, sociaux, économiques et politiques. Il coordonne également la Coalition du 1^{er} mai, qui regroupe les organisations syndicales, étudiantes et communautaires de la région pour planifier et mettre en œuvre les activités autour du 1^{er} mai. Le CIMM a poursuivi ses activités liées aux états généraux régionaux du

syndicalisme amorcés à la fin du dernier mandat. Cette démarche nous a permis de revitaliser le CIMM et de favoriser des rencontres entre les membres à la base et nous comptons bien poursuivre sur cette lancée. Après la réorganisation du travail au conseil central, il a été décidé que, dorénavant, il n'y aurait plus de personne conseillère syndicale affectée au dossier. Depuis, Bertrand Guibord et Dominique Daigneault se partagent la tâche.



Conclusion

Il est difficile de relater l'ensemble des activités qui composent le quotidien du conseil central. En ces temps difficiles, nous avons su relever les défis qui se présentaient à nous de manière combative et soutenue, comme vous pourrez le constater à la lecture des nombreux bilans.

Le conseil central est une force collective inestimable. À nous de mettre en place les conditions nécessaires pour que cette force collective puisse se déployer de la manière la plus puissante et démocratique possible afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de l'ensemble de la classe ouvrière.

Manon Perron

Secrétaire générale

Dossiers

- Gestion du personnel
- Question autochtone
- Éducation sociopolitique
- Grand Nord
- Développement de l'équipe
- Sécurité publique et répression policière
- Profilage racial
- Information
- Journal *Unité*
- Site Internet
- Page Facebook

Comités du conseil central

- Comité solidarité internationale
- Comité immigration et relations ethnoculturelles

Organismes : représentations

- Centre St-Pierre
- Front de défense des non-syndiqué-es
- CISO - conseil d'administration et comité exécutif
- Réseau des alternatives économiques
- Amnistie internationale
- IRIS
- Ligue des droits et libertés
- Comité Bureau d'enquête indépendant (BEI)
- Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI) - conseil d'administration

Comités de la CSN

- Déléguée au conseil confédéral
- Comité confédéral
- Groupe de travail autochtone
- Comité juridiction
- Comité confédéral des Ressources humaines (CCRH)

Introduction

Le mandat a débuté sur fond de mobilisation contre l'austérité. Notre discours sur la justice sociale a trouvé écho dans la population et auprès de nos membres. Le gouvernement libéral aurait pu éviter les coupes administrées aux services publics, tant en santé et services sociaux qu'en éducation, puisqu'aujourd'hui le



gouvernement de la CAQ bénéficie d'importants surplus budgétaires. À l'automne 2016, la mobilisation en faveur d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure a pris son envol. Les négociations du secteur public se sont conclues dans ce contexte. Au printemps 2017 s'en est suivie la fusion des accréditations

syndicales créant les mégastructures des Centres intégrés de santé et des services sociaux (CISSS et CIUSSS) que l'on connaît maintenant. Le vote d'allégeance syndicale imposé dans la foulée de cette réorganisation nous a fait perdre des milliers de membres affiliés à la CSN et au conseil central.

Les conséquences de la perte d'autant de membres se font encore ressentir aujourd'hui. Le mouvement CSN a été traversé par une puissante onde de choc. Malgré les écueils, le conseil central a su réaliser sa mission. Ce travail n'aurait pu se faire sans l'appui indéfectible de l'équipe des salarié-es qui devant l'adversité a su se relever les manches pour desservir les syndicats et accompagner les militantes et militants qui occupent des fonctions électives.

Fronts de lutte

Immigration et relations ethnoculturelles

Le défi d'inclusion des personnes issues de l'immigration et des minorités racisées demeure un enjeu de société important. L'intégration en emploi est sans conteste un facteur d'intégration sociale qui interpelle les syndicats sur les deux fronts de lutte. Il est donc important que tous et toutes trouvent une place dans la vie syndicale. C'est un travail de longue haleine auquel le comité immigration s'est attardé depuis plusieurs années. En plus de cet engagement quotidien, le conseil central s'est senti interpellé par certains événements ayant marqué



l'actualité. L'arrivée de réfugié-es à la frontière à la suite des politiques anti-immigration du gouvernement Trump a polarisé les opinions, l'attaque meurtrière à la Mosquée de Québec et le débat sur le projet de loi 21 du gouvernement de la CAQ portant sur la laïcité, sont tous des événements qui nous ont amenés à prendre position. De plus, nous avons collaboré à l'organisation du Festival inclusif, piloté par l'organisme Alternatives à l'automne 2017. Nous y avons animé deux conférences et organisé un kiosque. Lors de notre 36^e congrès, nous avons reçu le mandat d'organiser une activité de réflexion sur l'islamophobie. C'est ainsi qu'au printemps 2018, nous avons convié les syndicats à participer à une journée consacrée aux points de vue sur cette question et aux expériences syndicales qui favorisent l'inclusion. Au cours des prochaines années, nous aurons à donner suite au rapport de l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) qui propose des outils d'intégration des personnes issues de l'immigration en milieu de travail.

Solidarité internationale

Ce comité a été piloté par Suzanne Audette, 2^e vice-présidente qui a dû quitter son poste à l'été 2017. Beaucoup de travail avait été accompli dans la première année du mandat. C'est dans la foulée de la renégociation de l'ALÉNA, imposée par l'administration Trump, que le CCMM-CSN a été interpellé, à l'automne 2017. Grâce au Réseau québécois sur l'intégration continentale, nous avons pu suivre l'évolution des pourparlers entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Avec nos alliés syndicaux et environnementaux, nous avons revendiqué que les droits des travailleuses et travailleurs, le droit de l'environnement et la souveraineté des États soient renforcés dans ce nouvel accord. Lors de la



tenue à Montréal de la 6^e ronde de négociation, nous avons participé à une manifestation organisée avec nos alliés. Par la suite, nous avons pris position en assemblée générale pour nous opposer à la forme actuelle de l'ALÉNA en exigeant le respect des principes portant sur notre vision des droits sociaux, incluant le respect du droit des travailleuses et des travailleurs.

À titre de responsable politique de la solidarité internationale, j'ai représenté le conseil central au CA du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et la CSN au CE. La mission du CISO consiste à développer la solidarité internationale entre les travailleuses et les travailleurs d'ici et d'ailleurs. Le CISO mobilise les syndicats sur des enjeux d'actualité aux quatre coins de la planète et mène des projets de collaboration en organisant des stages au Mexique et en Haïti ainsi que des campagnes d'appuis politiques. Au cours des dernières années, nous avons participé à la campagne sur le travail forcé. Nous sommes intervenus auprès du gouvernement du Canada pour qu'il ratifie la Convention 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) portant sur le travail domestique. Tout récemment, nous nous sommes engagés dans la campagne contre le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du secteur agroalimentaire. Nous avons également participé au Colloque sur l'autodétermination du peuple palestinien, notamment en participant à une table ronde portant sur les stratégies syndicales à déployer en solidarité avec le peuple palestinien. Ce colloque a permis d'approfondir notre analyse politique de ce conflit et de mieux comprendre les revendications historiques de la Palestine. Les liens qui unissent le mouvement syndical québécois et le peuple palestinien sont profonds. Par la tenue de ce colloque, le CISO compte relancer les projets de solidarité envers la Palestine.

Lors de l'édition 2018 de la Grande transition, organisée par les Nouveaux cahiers du socialisme, j'ai participé à un atelier réunissant différents intervenants portant sur l'action syndicale en matière de solidarité internationale. La présentation relate les différents moments de l'action internationale du conseil central. À plusieurs occasions, nous avons participé à diverses activités d'éducation politique et de mobilisation sur différents enjeux en Amérique latine.

Il est important de souligner que la réorganisation du travail à la suite des suppressions de postes a forcé la CSN et le conseil central à prioriser certains dossiers en matière de solidarité internationale. Heureusement, la collaboration avec le Service des relations de travail de la CSN, nous a été précieuse dans un tel contexte.

Éducation

Pendant une courte période, la secrétaire générale a accompagné le comité éducation. Cette collaboration a donné lieu à notre participation à la consultation de la ville de Montréal ayant pour titre « optimiser le potentiel de

développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur ». Elle a été invitée au groupe de travail éducation de la CSN lors de la préparation du mémoire. Par la suite, elle a accompagné la vice-présidente, Véronique De Sève, pour présenter ce document devant la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation.

Enfin, le travail des membres de l'exécutif avec les comités consiste essentiellement à soutenir les responsables et à alimenter les travaux des militantes et des militants. Pour en savoir davantage sur les réalisations des mandats de chacun, nous vous invitons à consulter les bilans de chaque responsable des fronts de luttes.

Éducation politique

La secrétaire générale partage la responsabilité de l'éducation politique avec ses collègues du comité exécutif. Ce travail provient des orientations du conseil central et aussi de diverses campagnes du mouvement ainsi que des besoins particuliers des syndicats. Début 2018, nous avons organisé une formation sur la mobilisation destinée aux syndicats des CISSS et des CIUSSS affiliés



au conseil central qui s'apprêtaient à négocier les 26 matières locales avec des nouvelles mégadirections. Cette formation a été adaptée selon la réalité de ces nouvelles entités. Ce

fut une première session si nécessaire qu'elle a réuni plus d'une cinquantaine de participantes et de participants sur une période de deux jours.

De plus, nous avons organisé une session de formation portant sur le Manifeste de la CSN qui avait comme objectif le rayonnement des valeurs de la confédération avant les élections provinciales de l'automne 2018. Nous avons constitué une équipe de militantes et de militants pour faire une tournée des syndicats afin d'animer des discussions en préparation de la campagne électorale.

Représentations diverses

Les membres du comité exécutif représentent le conseil central dans différents lieux. Nous sommes appelés à participer à des coalitions ou d'autres types de représentation. Depuis de nombreuses années, je suis au conseil d'administration du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTTI). Au cours de la dernière année, j'ai appuyé le centre dans ses efforts de consolidation pour

son financement. Nous tentons de mobiliser les composantes de la CSN afin de constituer un financement stable et récurrent qui assurera la pérennité du centre. Depuis peu, je représente le conseil central à la Table de concertation contre le racisme systémique. Dans son plan de travail, la table prévoit organiser une commission populaire sur le racisme systémique.

Depuis le mandat précédent, les travaux du comité de travail sur le Bureau des enquêtes indépendantes de la Ligue des droits et libertés se sont poursuivis. Nous avons peaufiné notre critique des mécanismes d'enquêtes sur la police lorsque surviennent des incidents qui entraînent la mort de citoyens. Nous avons participé à des conférences de presse lors d'événements d'actualité. De plus, les interventions du comité ont été dirigées vers la ville de Montréal lorsque le SPVM a présenté son rapport d'activité en audience publique.

Enfin, depuis la mi-mandat, la secrétaire générale est à la Coalition Main rouge. La mobilisation a repris depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Legault, notamment le 20 février à l'occasion de la Journée mondiale de la justice

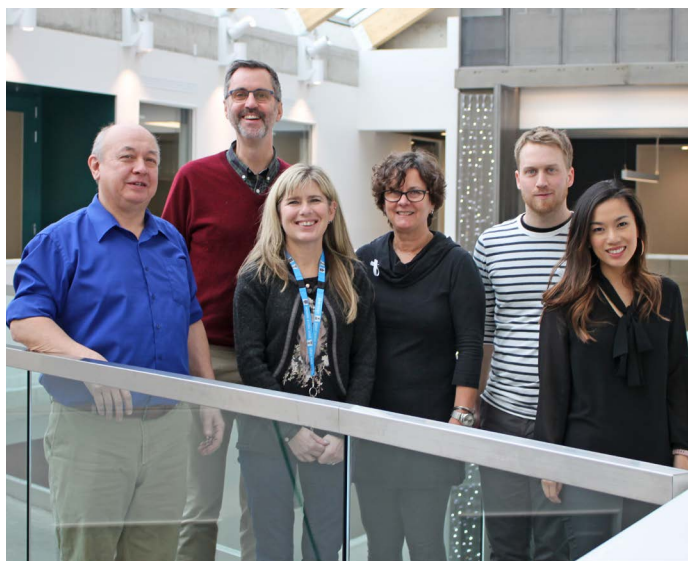


sociale. Un nouveau plan d'action est en préparation visant à repositionner la coalition dans la nouvelle conjoncture. À l'interne, j'ai pris le temps d'informer le comité de mobilisation sur l'évolution du plan d'action de la coalition.

Nunavik et Baie-James

Nous avons maintenu les liens avec les syndicats du Nunavik et de la Baie-James. Lors du dernier congrès de la CSN, la secrétaire générale a rencontré les délégué-es de ces deux territoires. Mais c'est à l'occasion de leur visite à Montréal qu'elle a pu avoir des échanges avec ces militantes et militants.

Lorsque le STT du Centre de Santé Inuulitsivik (côte de la Baie d'Hudson) a eu des problèmes d'approvisionnement en eau potable dans le village de Puvirnituk, elle a



accompagné l'exécutif dans ses interventions pour faire corriger la situation. En décembre 2018, je me suis rendue à Kuujuaq afin d'appuyer le SE de l'administration de Kativik, affilié à la FEESP, pour la conclusion du renouvellement de leur convention collective. Enfin, j'ai joué un rôle important dans l'organisation de la visite d'une délégation composée de représentantes et représentants de la CSN, de la FEESP, de la FSSS et du conseil central qui a eu lieu au mois de mars. Grâce à la collaboration des conseillers syndicaux, cette rencontre a contribué à faire rayonner la CSN. De plus, ce genre d'activité sera organisé plus fréquemment au cours des prochaines années.

Représentation CSN

À titre de composante de la confédération, le conseil central est appelé à contribuer aux débats et réflexions du mouvement de nombreuses façons. À titre de secrétaire générale, elle est membre du comité confédéral des ressources humaines qui regroupe les organisations signataires de la convention collective avec le STTCSN. Nous avons un rôle d'employeur particulier puisque les élu-es sont d'abord et avant tout des militants syndicaux. Les travaux de ce comité ont porté sur différents enjeux liés aux relations de travail, notamment l'harmonisation des pratiques de recrutement et du suivi du personnel. La négociation du renouvellement de la convention collective du STTCSN a débuté depuis peu et se poursuivra au début du prochain mandat.

Depuis de nombreuses années, la secrétaire générale représente le conseil central au groupe de travail autochtone. Au cours du dernier mandat, les rencontres ont été moins fréquentes. Organisée conjointement avec le comité national de la condition féminine, elle a participé à une conférence sur les enjeux des femmes autochtones visant à mieux comprendre leur réalité.



À titre de membre du comité des juridictions, elle a assisté aux travaux portant sur les défis de syndicalisation des petites accréditations du comité des juridictions. L'objectif étant que, désormais à la CSN, on ne refuse aucun groupe qui a la volonté de se syndiquer en explorant les avenues favorisant la viabilité des petits syndicats. Le comité a présenté ses premières conclusions au bureau confédéral, mais les travaux devront se poursuivre d'ici le prochain congrès de la CSN.

Vie syndicale

Tous les membres du comité exécutif ont été actifs auprès des syndicats afin d'animer la vie syndicale. Que ce soit en présidant des élections ou des assemblées générales, toutes les occasions sont bonnes pour contribuer au dynamisme de la vie syndicale.

La tournée des syndicats lors de campagnes politiques, la visite de lignes de piquetage, la participation aux rassemblements et la rencontre de syndicats nouvellement accrédités sont toutes de belles rencontres qui m'ont motivée à susciter l'adhésion au mouvement de la CSN.

Information

Dans la réorganisation du travail à la suite de la perte de membres, le comité exécutif a dû renoncer à la publication du mensuel *Unité* en version de douze pages. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons pris cette décision. Depuis, nous avons repositionné l'information en ayant recours aux réseaux sociaux et à la page Web du conseil central.

Secrétariat général

La secrétaire générale a la responsabilité de la garde des livres, documents ou effets du conseil central. C'est ainsi que j'ai les tâches particulières de préparation des procès-verbaux des différentes instances qui sont nombreuses au conseil central. J'ai aussi la responsabilité de la convocation et de l'organisation du congrès, de l'assemblée générale, du comité exécutif et du conseil syndical. Ces instances furent plus nombreuses, depuis le début du mandat, puisque nous avons ajouté quelques assemblées générales spéciales au calendrier. Il s'agit d'un travail colossal qui exige temps et préparation. Ce travail ne pourrait être accompli sans l'appui de la secrétaire de direction, des militantes et militants ainsi que des autres salarié-es qui veillent à ce que tout se déroule rondement. Il est entendu que ce travail est le fruit des décisions démocratiques du comité exécutif et du conseil syndical.

À l'automne 2016, les membres du conseil syndical ont décidé de se donner un comité sur son fonctionnement. Ce comité, auquel j'ai pris part, a bien tenté d'accomplir son mandat, mais les nombreux départs ont changé la dynamique et justifié l'arrêt des travaux. De plus, j'ai participé aux travaux du comité sur la structure salariale qui a remis un rapport ainsi que ses recommandations à l'assemblée intercalaire de novembre 2018.

Équipe

La secrétaire générale est responsable de l'équipe des salariées. Ce travail l'amène à appuyer la coordination, nommée par l'équipe, au quotidien. À cet

égard, elle est appelée à faire des représentations politiques et administratives auprès des ressources humaines. Au cours des dernières années, elle a eu un rôle actif dans la démarche de développement de l'équipe dès son retour au travail à l'automne 2017. Cette démarche a été utile lorsque l'équipe a dû procéder à une réorganisation draconienne du travail découlant de la perte des membres affiliés à la FSSS. Elle ne peut que saluer l'engagement de ses camarades salarié-es dans cette démarche. Ce fut un privilège que de travailler à leurs côtés et de faire les représentations nécessaires pour que leur travail soit reconnu et valorisé dans un contexte extrêmement difficile.

Merci !

Ces quelques lignes de mon bilan signalent la fin de mon travail au conseil central puisque je ne sollicite pas de nouveau mandat. Je tiens à remercier les gens qui m'ont accompagnée au fil des années, tout particulièrement mes complices du quotidien. Vous me manquez déjà ! Aux militantes et militants que j'ai côtoyés, je ne conserve que de bons souvenirs de ces rencontres et des luttes menées. Le mouvement CSN m'a fait faire de belles découvertes, mais c'est le Nord qui m'a procuré le plus grand coup de cœur dans mon parcours politique et syndical. Les alliances ont contribué à ouvrir mes horizons et m'ont fait comprendre l'importance de la solidarité. Au revoir et merci !

Patrice Benoît

Trésorier

Dossiers

- Finances du conseil central
- Formation et éducation politique
- Entraide/Centraide : campagne de financement
- Camp Vol d'été Leucan-CSN

Comités du conseil central

- Comité d'action en santé sécurité
- Comité de surveillance
- Comité droit au travail

Organismes représentés

- Regroupement économique sud-ouest (RÉSO)
- Centre de formation populaire (CFP)

Comités confédéraux

- Délégué au conseil confédéral
- Responsable à la formation CSN

Introduction

Le début du mandat a été marqué par le déménagement des bureaux du conseil central dans le nouvel édifice. Ce déménagement a entraîné le renouvellement du bail selon les besoins de notre organisation.

Le 4 janvier 2017, nous prenions possession de nos nouveaux locaux. Plus de 1000 boîtes ont été déplacées, sans compter le déménagement des meubles et l'équipement de bureau.

Un travail colossal a été réalisé pour que nous puissions commencer l'année dans les nouveaux locaux. Je tiens à souligner le magnifique travail de toute l'équipe du CCMM-CSN.

Finances du conseil central

Le trésorier a la responsabilité de proposer au comité exécutif les grandes orientations budgétaires. Au quotidien, le travail consiste à traiter les demandes financières s'adressant au comité exécutif, à faire la vérification des réclamations selon les modalités des politiques du conseil central et à faire les suivis des demandes des budgets régionaux de la CSN. Il fait



également le suivi de l'évolution des finances auprès du comité exécutif et prépare les travaux du comité de surveillance. Ce dernier se réunit tous les six mois pour s'assurer de la bonne gestion des finances. Conformément aux statuts et règlements, le trésorier présente deux fois par année les états financiers à l'assemblée générale. Enfin, c'est avec la collaboration du comité exécutif et du conseil syndical qu'il a préparé l'hypothèse budgétaire 2019-2021. Le trésorier est assisté par la secrétaire comptable, Edlyne Coicou, qui fait le suivi administratif des finances.

Comité sur la structure salariale des membres du comité exécutif

Le 36^e congrès nous avait confié le mandat d'examiner la structure salariale du comité exécutif. Malgré les difficultés que nous avons eues à constituer ce comité devant être représenté par des délégué-es provenant des huit fédérations, nous avons commencé les travaux avec sept personnes ayant été élues par l'assemblée générale. Le trésorier a fait les recherches pour produire les documents suivants demandés par les représentants syndicaux du comité :

Rapport statistique de l'évolution des salaires des membres du comité exécutif

- Rapports de trésorerie des congrès de 1998, 2001 et 2013
- Extrait du procès-verbal du 30^e congrès : résolution 37
- Rapport du comité des finances CCMM–CSN du 29 janvier 2001
- Politique de libérations du conseil central
- Politiques salariales des élu-es des fédérations
- Tableau de la moyenne des heures travaillées pour chaque membre du comité exécutif
- Données des autres conseils centraux. Le type de libération accordée (temps plein et temps partiel) selon la taille des organisations
- Répartition des tâches entre les membres du comité exécutif
- Politiques des autres conseils centraux

En collaboration avec la secrétaire générale, il a préparé les travaux du comité qui ont conduit à une recommandation qui a été adoptée à l'assemblée intercalaire de l'automne 2018.

Un mandat marqué par le changement

Les fusions d'établissements dans le réseau de la santé et des services sociaux pour créer les mégastructures des CIUSSS et des CISSS ont entraîné un vote

d'allégeance dans la majorité des établissements. Ces changements ont provoqué un important bouleversement dans nos syndicats et la perte de nombreux membres.

Au conseil central, nous avons perdu 9 000 membres affiliés, et la CSN, 25 000 membres. Les conséquences ont été presque immédiates. Les suppressions de postes à la CSN ont eu des conséquences au conseil central.

Cette situation a provoqué de nombreux mouvements de personnel, que ce soit du côté des employées de bureau, des personnes conseillères et même chez les élu-es du conseil central. D'ailleurs, je tiens à remercier Kim Boyer, ancienne responsable du comité d'action en santé sécurité (CASS). Ayant perdu son affiliation à la CSN à la suite du vote d'allégeance, elle a abandonné son poste de responsable du comité d'action en santé sécurité (CASS). Elle demeure tout de même impliquée comme militante. Kevin Mc Lean, militant depuis six ans au comité, a été élu en assemblée générale et a complété le mandat.

Lors de l'assemblée générale de la rentrée en septembre 2017, nous avons présenté un rapport qui détaillait les suppressions de postes au conseil central ainsi que les aménagements budgétaires envisagés. Un poste d'employée de bureau a été aboli ainsi qu'un demi-poste de conseiller puisque l'autre demi était payé par la CSN. Ayant à coeur les services aux syndicats, le conseil central a alors pris la décision d'assumer un déficit plus grand afin de ne pas prendre de décisions hâtives. Dans un tel contexte, nous nous sommes engagés à suivre l'évolution des finances jusqu'au congrès 2019 pour avoir une vision complète de la situation afin de prendre des décisions réfléchies.

Formation et éducation politique

La restructuration du CCMM-CSN a également amené sa part de bouleversements pour l'organisation du travail à la formation. À la suite du départ à la retraite des deux salariées d'expérience à la formation, Priscilla Bittar, conseillère syndicale, ainsi que Diane Despatie, employée de bureau, l'équipe de travail a convenu que le responsable politique de la formation et l'employée de bureau allaient dorénavant faire le suivi des activités de formation. Au nom du comité exécutif, je tiens ici à remercier Priscilla et Diane pour l'excellent travail effectué pendant toutes ces années. En 2017, le taux de participation des syndicats a baissé alors que depuis l'automne 2018, la formation a repris son envol. À la suite du vote d'allégeance, il a fallu s'attarder au recrutement de nouvelles personnes à la formation puisque plusieurs avaient perdu leur affiliation à la CSN.

La formation au CCMM-CSN est une préoccupation constante. Outre les sessions du calendrier régulier, nous profitons des assemblées générales

pour faire de l'éducation politique. À plusieurs occasions, nous avons organisé des assemblées publiques sur différents sujets. L'éducation politique nous permet également de solliciter des rencontres avec les syndicats, ce qui est un bon prétexte pour bien former les militantes et militants.

À chaque congrès, une session d'accueil est offerte avant l'ouverture pour les militantes et militants qui en sont à leur première présence à cette instance.

Entraide

Les réseaux d'entraide ont vu le jour grâce à une entente entre le Centre St-Pierre, la CSN et Centraide de Montréal et de la Montérégie. En collaboration avec la CSN et le Centre St-Pierre, le trésorier prépare le rapport de reddition de comptes et la demande de renouvellement de financement à Centraide. En février 2017, nous avons obtenu une entente de cinq ans, incluant une clause d'indexation annuelle. Jamais nous n'avions eu d'entente de plus de trois ans par le passé. Rappelons que la contribution de Centraide à ce projet avait subi une forte diminution en 2015. Nous avons ainsi retrouvé les moyens nécessaires pour continuer le développement des réseaux dans les syndicats locaux. C'est Danielle Bourgoïn, une militante du Syndicat du personnel du Collège Mont-Saint-Louis, affilié à la FNEEQ, qui a obtenu le poste de responsable régionale à l'entraide en mars 2017 en remplacement de madame Julie Bélanger, qui pour des raisons personnelles a dû quitter ce poste. Danielle Bourgoïn a su s'intégrer à l'équipe très rapidement et est appréciée de toutes et tous.



Le trésorier est aussi responsable de la campagne de financement annuelle de Centraide.

Camp Vol d'été Leucan

Le Camp Vol d'été Leucan-CSN est le seul camp destiné spécifiquement aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Il est adapté à leur réalité et à leurs besoins. Pour les familles, il est une opportunité de profiter de vraies vacances, d'oublier ne serait-ce qu'un instant, la maladie. Le trésorier est le responsable de la campagne de financement pour le conseil central. Chaque année, on sollicitait les syndicats pour qu'ils achètent des billets afin de financer le camp. Pour différentes raisons, il est devenu impossible de continuer à procéder de cette manière. Depuis 2018, nous invitons les syndicats à faire un don équivalent à un montant de 1 \$ par membre, ou un montant égal au montant déboursé pour l'achat de billets lors des campagnes précédentes. Une liste des syndicats participants nous permet de rejoindre les habitués de la campagne. Malgré nos efforts, il est devenu de plus en plus difficile d'atteindre nos objectifs. Heureusement, nos syndicats font toujours preuve d'une grande générosité à chaque campagne.

Comités du conseil central

Action en santé sécurité

Le trésorier était aussi le responsable au CCMM-CSN du comité d'action en santé sécurité (CASS) au cours du mandat 2016-2019. Le CASS, comme à chaque début de mandat, s'est assuré de la formation des militantes et militants, afin de les informer de leur mandat et du plan de travail du comité.



L'Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal (UTTAM) un allié depuis plus de 35 ans, a été invité à nous présenter son livre vert sur la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) en assemblée générale. Ce livre vert est un vaste sondage des modifications que les travailleuses et travailleurs souhaitaient apporter à la LATMP. Puisque nous militons pour améliorer les lois sur la santé et la sécurité du travail (LATMP, LSST), en 2016 le comité a dû redoubler de vigilance, car il y a eu refonte de ces lois.

La semaine de prévention en santé-sécurité au travail a été l'une des priorités du plan de travail du CASS. Plus d'une trentaine de visites de syndicats ont été faites par le conseil central, la CSN et les fédérations durant ce mandat. Il est toujours impressionnant de voir ce qui peut se faire dans les syndicats en santé-sécurité. Lire le rapport bilan du comité d'action en santé et sécurité pour en savoir plus.

Comité droit au travail

Le trésorier avait sous sa responsabilité le comité droit au travail, composé de militantes et militants ayant à cœur les droits des travailleuses et travailleurs.

La campagne du salaire minimum à 15 \$ l'heure a été au centre de nos activités durant le mandat. Nous avons milité au sein la coalition 5-10-15. Le comité a collaboré régulièrement avec la coalition 15+. À titre de responsable du dossier politique, j'ai contribué à organiser la journée de réflexion sur le 15 \$ en mars 2017, la marche 15 kilomètres pour 15 \$ ainsi que la mobilisation autour de la déclaration commune sur le 15 \$.



En avril 2017 le comité a aussi collaboré avec l'Association des travailleuses et travailleurs des agences de placement (ATTAP) à l'organisation d'une



action de dénonciation des conditions de travail dans l'industrie des agences de placement lors d'un congrès de leur association.

Dans le dossier chômage, un projet d'outils pour soutenir les syndicats lorsqu'un membre subit un refus de l'assurance-emploi est en préparation.

Je vous invite à lire le bilan du comité droit au travail pour en savoir plus. Patrick St-Pierre a été durant plusieurs années responsable du comité et membre du conseil syndical avant de quitter en 2018. Martin Renaud, un militant de longue date au comité, a pris la relève. Je tiens aussi à souligner ici le travail de Nathalie Belleau, qui a su appuyer les comités droit au travail et action en santé sécurité avant d'aller relever de nouveaux défis à la Fédération des professionnelles.

Merci Patrick et Nathalie !

Organismes représentés

Le trésorier a occupé une des deux places réservées au conseil central au Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT de Montréal) durant la première année du mandat. Bertrand Guibord a pris cette responsabilité par la suite. Le trésorier siège également au CA du Regroupement économique et social du sud-ouest (RÉSO), une corporation de développement économique communautaire qui travaille à la revitalisation économique et sociale des quartiers du sud-ouest de Montréal. Le RÉSO a lui aussi été victime des politiques d'austérité du gouvernement Couillard. À la suite de l'abolition des Centres locaux de développement (CLD), des décisions douloureuses ont été prises. À titre de membre syndical au CA du RÉSO, j'ai pu utiliser mon influence pour faire en sorte que ces décisions soient prises dans le meilleur intérêt des travailleuses et travailleurs du regroupement, affilié à la CSN.

C'est aussi comme responsable des finances que je représente le conseil central au Centre de formation populaire (CFP). Le CFP a pour but de fournir aux citoyennes et citoyens impliqués (salarié-es et membres) dans les organisations populaires, communautaires et syndicales, des instruments et des programmes de formation. C'est un organisme de formation au service des citoyennes et citoyens qui, par leur implication dans les mouvements sociaux, stimulent et renforcent la vie associative et démocratique, et les solidarités sociales.

Comités confédéraux

Le trésorier représente aussi le CCMM–CSN lors des conseils confédéraux de la CSN.

À cet égard, j'ai fait le suivi des activités de formation et je représente le conseil central aux rencontres annuelles des responsables à la formation CSN. Lors du dernier mandat, j'ai été appelé à participer à la mise à jour de certains contenus de formation, dont *Initiation à la santé sécurité du travail* et une nouvelle version allégée de *Accidents et maladies du travail*.

Soutien à la vie syndicale

En agissant au secrétariat ou à la présidence d'élection dans plusieurs syndicats, en présidant des assemblées générales et en soutenant les trésoriers et les trésoriers en difficulté, le trésorier joue un rôle important auprès de nombreux syndicats de la région en soutenant la vie syndicale.

Il a eu la tâche d'accompagner les trésoriers et trésoriers qui ont des problèmes avec la tenue de livres. À d'autres occasions, il a aidé des personnes nouvellement élues en attendant qu'ils aient suivi la formation trésorerie.

Il a eu à agir comme président ou secrétaire d'élection à plus d'une occasion au cours des dernières années.

Conclusion

En conclusion, il faut souligner la collaboration des conseillères et conseillers syndicaux, des employées de bureau et des militantes et militants à nos travaux. Sans leur appui, nous ne pourrions effectuer notre travail. C'est ce qui rend fier de militer au Conseil central du Montréal métropolitain !

Charles Sainte-Marie

1^{er} vice-président

Dossiers

- Vie syndicale
- Mode de scrutin
- Souveraineté
- Environnement et développement durable
- Jeunes
- Les amis du conseil central
- Lettres de créance
- Situation du français à Montréal
- Culture
- Syndicalisation
- Modifications aux statuts et règlements
- Développement de l'emploi
- Outils collectifs, dont Fondation et la Caisse d'économie solidaire

Comités du conseil central

- Comité environnement et développement durable
- Comité jeunes
- Comité des lettres de créance

Organismes : représentations

- Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval
- Organisations unies pour l'indépendance
- Membre du conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Transit
- Réseau québécois des groupes écologistes
- Coalition vigilance oléoducs
- Énergie-est
- Membre du conseil d'administration de la Coalition Eau Secours !
- Front commun pour la transition énergétique
- Membre du conseil d'administration du Mouvement démocratie nouvelle

Comités de la CSN

- Délégué au conseil confédéral

Introduction

Force est d'admettre que le mandat du premier vice-président a été bouleversé par des difficultés familiales et des problèmes de santé ayant entraîné des



absences récurrentes, ce qui a affecté le travail réalisé au cours du mandat. Malheureusement, il n'a pas été possible pour cette raison d'atteindre tous les objectifs établis en début de mandat. Il faut par ailleurs souligner le travail exceptionnel effectué par l'ensemble de l'équipe du CCMM-CSN dans ces circonstances, autant de la part des élu-es, des salarié-es que des responsables des comités, qui ont tenu le fort lors des absences du 1^{er} vice-président. Remerciements chaleureux pour leurs efforts, qui ont permis de faire en sorte que les dossiers continuent d'avancer.

Malgré ces embûches, la première vice-présidence a été active à plusieurs égards et a pu jouer son rôle sur différents plans, comme en fait foi le bilan qui suit.

Vie syndicale

Parmi les principales responsabilités de la première vice-présidence, on compte l'animation de la vie syndicale. Celle-ci peut prendre plusieurs formes.

D'une part la première vice-présidence a été appelée à intervenir lors des élections dans plusieurs syndicats à titre de président ou secrétaire d'élection. C'est un rôle important, qui permet d'assurer le caractère démocratique et représentatif des élections de nos syndicats affiliés. C'est aussi une excellente manière de rencontrer les membres et les exécutifs lors d'un moment important de leur vie démocratique. Les élections sont souvent l'occasion de faire des tournées de sites, ce qui permet de constater la réalité terrain vécue par les membres. Elles permettent d'échanger avec eux sur les enjeux et les réalités qui les concernent. À la suite des élections, un rapport est remis à l'exécutif, ce qui leur permet d'améliorer leurs pratiques au besoin.

La première vice-présidence appuie également les syndicats en lutte, que ce soit lors de la négociation de leur convention collective ou de campagnes sur des enjeux ciblés. Elle assure une présence lors des actions et des rencontres des syndicats locaux, suscite la mobilisation des membres et porte leurs revendications par des discours lors de rassemblements ou de manifestations. Par des interventions sur les tribunes officielles, par exemple à l'Office de consultation publique de Montréal, elle s'assure que la voix des travailleuses et travailleurs est entendue par les décideurs et les élu-es.

Enfin, les visites de syndicats se font également dans un cadre moins formel, lors de fêtes ou d'activités sociales. C'est l'occasion de faire connaître le conseil central et son équipe, et d'assurer l'enracinement de ses revendications et orientations auprès des membres.

Réforme du mode de scrutin

La réforme du mode de scrutin au Québec est un enjeu essentiel pour l'avenir de notre démocratie. Cette question est d'ailleurs brûlante d'actualité, les quatre partis principaux au Québec étant maintenant d'accord pour modifier la manière dont sont élus les député-es à l'Assemblée nationale. Ceci est le résultat d'un développement récent, le Parti libéral ayant refusé jusqu'en mai dernier d'adhérer au projet de modification du mode de scrutin.

À titre de responsable du dossier de la réforme du mode de scrutin, la première vice-présidence devait donner suite aux mandats adoptés en ce sens par le congrès du CCMM-CSN, ainsi que des mandats confédéraux. Il a également agi à titre de membre du conseil d'administration du Mouvement démocratie nouvelle (MDN), une organisation de la société civile qui milite pour la réforme du mode de scrutin depuis le début des années 2000.

L'objectif de la réforme du mode de scrutin est de s'assurer de mieux représenter le vote populaire lors des élections, de conserver une assise territoriale forte à la députation et de favoriser l'expression du pluralisme politique.

La réforme du mode de scrutin favoriserait aussi une représentation égalitaire des femmes à l'Assemblée nationale, ainsi qu'une meilleure représentation de la diversité ethnoculturelle. Une lettre qui mettait de l'avant ces avantages de la réforme a été signée par plusieurs organisations, dont le CCMM-CSN, des groupes de femmes et de personnes immigrantes. Comme le veut le slogan du MDN, il faut réformer le mode de scrutin « Pour que chaque voix compte »!

Afin de faire avancer cette importante cause, le 1^{er} vice-président a participé activement aux activités du MDN, notamment aux rencontres du CA. Il a aussi contribué à l'organisation de la tournée « Chaque voix compte » du MDN, qui a parcouru le Québec et s'est arrêtée à la Grande bibliothèque à Montréal à l'automne 2017. Plusieurs dizaines de personnes, dont des militantes et militants du CCMM-CSN ont alors pu échanger sur leurs préoccupations en matière de représentation démocratique ainsi que des moyens que le MDN devrait mettre en place pour atteindre ses objectifs. En prévision de ces rencontres, le 1^{er} vice-président a collaboré à la rédaction du matériel d'information qui a été utilisé par le MDN.

Conjointement avec la CSN, plusieurs rencontres de la société civile ont été organisées pour sensibiliser les membres et la population à l'importance de cet enjeu. Le but de ces rencontres était d'outiller les organisations et les syndicats afin qu'ils puissent agir comme agents multiplicateurs et parler de la réforme du mode de scrutin à leurs membres.

Il faudra maintenir la pression dans les prochains mois, les efforts des dernières années semblant vouloir porter fruit. Le gouvernement de la CAQ a en effet annoncé un projet de loi visant à modifier le mode de scrutin ; il faut rester vigilant afin de s'assurer que celui-ci réponde à nos revendications et être actif afin que, finalement, le Québec modernise la manière dont est élu le gouvernement.

Comités du conseil central

Environnement

Le dossier de l'environnement s'est imposé dans l'espace public au cours des dernières années en raison de l'urgence climatique à laquelle nous sommes collectivement confrontés. Les questions de la lutte aux changements climatiques, du développement durable, de la transition juste et de la décroissance sont des enjeux auxquels, plus que jamais, nous avons le devoir de nous attarder. Comme responsable du dossier environnement et développement durable, le premier vice-président a été très actif, tant à l'intérieur de la CSN qu'auprès des groupes environnementaux, afin de contribuer à faire avancer ce dossier essentiel.

Au cours du mandat, le vice-président a fait en sorte que les enjeux environnementaux occupent une place importante de notre réflexion, en comité exécutif, en conseil syndical et en assemblée générale. Nous avons adopté des positions fermes et progressistes en matière d'environnement, que le 1^{er} vice-président a portées lors de manifestations et d'événements environnementaux, ainsi que comme panéliste invité lors d'événements publics sur l'environnement. L'assemblée générale a notamment adopté une position à l'effet de s'opposer à la production et à l'exploitation de gaz de schiste ainsi que des gisements d'hydrocarbures sur le territoire du Québec.

Ces prises de position ont été appuyées par de nombreuses actions et manifestations, à l'organisation desquelles le 1^{er} vice-président a grandement contribué.



Cette mobilisation continue à ce jour, entre autres, par des initiatives comme celles de *La Planète s'invite* et *La planète en grève*, que nous avons d'ailleurs reçues en assemblée générale au mois de mars 2019. Dès le début, le CCMM–CSN était là pour les appuyer et continuera à le faire.

Vous trouverez ci-dessous un survol des activités du 1^{er} vice-président dans le dossier de l'environnement. Vous pouvez consulter le bilan du comité pour connaître l'ensemble des démarches du conseil central sur ce front.

Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE Mtl)

En tant que membre du CA du CRE Mtl, le premier vice-président est au cœur des travaux qui se mènent sur la question environnementale dans la région montréalaise. Les objectifs du CRE Mtl, soit la protection de l'environnement et la promotion du développement durable sur l'île de Montréal, sont des priorités pour le CCMM–CSN, et la présence du 1^{er} vice-président au CA de l'organisme a fait en sorte que le point de vue des syndicats que nous représentons a été pris en considération dans ses prises de position. Par exemple, lors des consultations sur des projets d'aménagement visant la revitalisation des quartiers, il s'est assuré que l'enjeu du logement social était pris en considération et que la revitalisation des quartiers n'entraînait pas leur gentrification. Il a aussi milité pour la tarification sociale du transport en commun.

Front commun pour la transition énergétique (FCTE)

Le FCTE est une coalition de groupes communautaires, citoyens et syndicaux qui vise à regrouper l'ensemble des acteurs de la société civile afin de déterminer ensemble quelle forme devrait prendre l'inévitable transition énergétique qui nous attend.

Lors des rencontres du FCTE, le 1^{er} vice-président a fait valoir l'importance de la participation des travailleuses et travailleurs au processus de transition énergétique, dans une perspective démocratique. C'est la raison pour laquelle nous parlons de transition juste : celle-ci ne doit pas aggraver la situation des travailleuses et travailleurs, mais plutôt assurer la protection sociale des personnes et leur maintien en emploi, dans des fonctions en phase avec la nouvelle forme que devra prendre notre économie. Il faut impliquer les travailleurs dans la planification des changements majeurs à venir, ce qui nécessite qu'ils aient accès à toute l'information pertinente pour y prendre part, et qu'une place centrale soit accordée à leur expérience et leurs compétences.

Le 1^{er} vice-président a également représenté le CCMM–CSN lors du Sommet pour une transition énergétique juste tenu en octobre 2018. Cela a été l'occasion de défendre nos positions sur une tribune regroupant l'ensemble des organisations préoccupées par la question.

Dossier du Réseau express métropolitain (REM)

Le conseil central a joué un rôle très actif de sensibilisation et de mobilisation autour des enjeux liés au REM. Notre position ferme sur la question, qui a fortement influencé les débats à la CSN, a été défendue avec vigueur par le 1^{er} vice-président sur toutes les tribunes. Celui-ci a également joué un rôle dans la concertation des syndicats et des groupes citoyens dans ce dossier. En bout de ligne, ces efforts ont mené à l'adoption, au conseil confédéral de la CSN, d'une position de consensus très critique face au projet. Nous avons aussi reçu le CRE Mtl et Transparence lors d'une réunion du conseil syndical afin de nourrir notre réflexion des travaux de nos alliés.

Jeunes

Le CCMM-CSN a la chance d'avoir un comité jeunes très dynamique, prêt à intervenir sur tous les enjeux qui touchent les jeunes. Pour le 1^{er} vice-président, ceci implique de canaliser cette énergie vers des objectifs précis afin d'avoir le plus d'impact possible.

Comme un défi important consiste à rejoindre les jeunes de nos syndicats et à faire en sorte qu'ils et elles s'impliquent, les travaux du comité se sont concentrés sur cet objectif. Par exemple, une soirée sur les élections a été organisée dans le cadre de la campagne électorale afin de susciter la participation des jeunes à la vie démocratique. Une autre soirée a été organisée sur



la prise de parole des jeunes femmes (voir le bilan du comité jeunes pour plus de détails à ce sujet).

Une réflexion a également été menée sur les moyens de communication et de visibilité à mettre en place

afin de rejoindre les jeunes membres de nos syndicats. Le premier vice-président est aussi intervenu auprès de syndicats affiliés pour les sensibiliser à l'importance d'inclure les jeunes dans leurs instances et leur vie syndicale.

Dans la deuxième partie du mandat, la question de la rémunération des stages s'est imposée, celle-ci touchant les jeunes à plusieurs égards. Des liens ont donc été tissés avec la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages. Ce dossier important pour les jeunes n'est toujours pas réglé et il faudra continuer à faire de la pression pour mettre fin à l'exploitation à laquelle sont souvent soumis les stagiaires et assurer leur pleine reconnaissance comme travailleuses et travailleurs.

Emploi

À titre de représentant du CCMM–CSN au Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Laval, le 1^{er} vice-président a vigoureusement défendu les positions du conseil central et de la CSN en matière de francisation, de conditions de travail, de formation et d’immigration. Ces interventions ont permis d’influencer les recommandations formulées par le CRPMT au ministre du Travail dans le sens de nos orientations. Les interventions du 1^{er} vice-président ont fait ressortir des problèmes quant à l’atteinte des objectifs gouvernementaux et à l’utilisation des budgets, en particulier en matière de francisation.



Dans le cadre de la réforme de la loi sur l’assistance sociale du ministre Blais, le 1^{er} vice-président a défendu les droits des travailleuses et travailleurs, et vertement critiqué le projet ministériel. Il a insisté sur la nécessité d’offrir de la formation de qualité pour l’ensemble des travailleurs, afin de leur permettre d’améliorer leur sort.

Sur la question de la rareté de la main-d’œuvre, il a revendiqué une amélioration des conditions de travail pour assurer l’embauche et la rétention des travailleurs. Entre autres, il est intervenu pour faire valoir la hausse du salaire minimum à 15 \$ l’heure qui contribuerait à ramener sur le marché du travail des personnes qui en sont éloignées.

Conclusion

Malgré les difficultés mentionnées au début de ce bilan, beaucoup de travail a été effectué au cours du mandat dans les dossiers qui étaient confiés à la 1^{re} vice-présidence. La défense des intérêts des travailleuses et des travailleurs les plus précaires et des droits des travailleurs en général a été une préoccupation constante. De même, la situation des syndicats en négociation ou en conflit a été au cœur de son travail. Le travail de terrain, nécessaire à la cohésion et à la qualité de la vie syndicale, est demeuré une priorité tout au cours du mandat.

Bertrand Guibord

2^e vice-président

Dossiers

- Développement régional et local
- Vie syndicale
- Fondations mixtes
- LGBT
- Éducation
- Main-d'œuvre
- Paradis fiscaux
- Économie de partage
- Semaine pour l'école publique
- 100^e anniversaire du CCMM-CSN

Comités du conseil central

- Comité LGBT
- Comité éducation
- Comité des statuts et règlements

Organismes : représentations

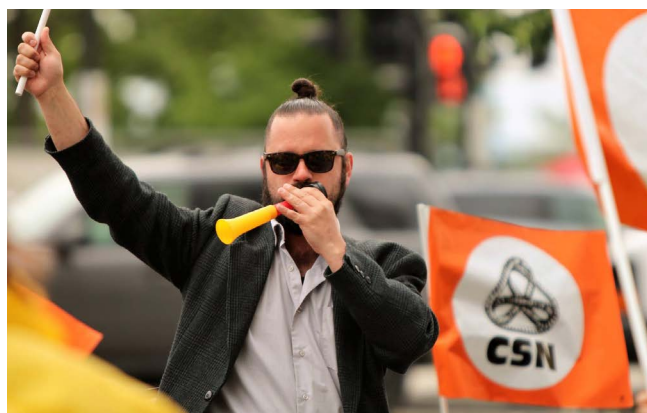
- Membre du conseil d'administration d'ATTAC-Québec
- Coalition du 1^{er} mai
- Coalition pour un forum alternatif au G7
- Comité de développement de l'Est de Montréal
- Comité intersyndical du Montréal métropolitain
- Conseil emploi métropole
- Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal
- Concertation Montréal
- Debout pour l'école
- États généraux régionaux de l'éducation d'Abitibi-Témiscamingue
- Fierté Montréal
- Réseau réussite Montréal
- Table montréalaise en éducation

Comités de la CSN

Délégué au conseil confédéral

Introduction

Le mandat 2016-2019 a été marqué par un changement de titulaire à la deuxième vice-présidence. En effet, à la suite du changement d'allégeance en santé, Bertrand Guibord a pris le relais de Suzanne Audette, qui occupait le poste durant la première année du mandat.



Ce changement a exigé une nouvelle répartition des dossiers entre les membres de l'exécutif, qui ont pu poursuivre le travail entamé au cours du premier tiers du mandat. Ce bilan fait état des activités de la deuxième vice-présidence durant la deuxième partie du mandat.



Vie syndicale

La consolidation et le maintien de la vie syndicale sont deux aspects essentiels du travail des vice-présidences. Par leurs interventions auprès des syndicats, elles favorisent la vie démocratique et la cohésion syndicale, et, il faut bien le dire, appuient parfois les syndicats dans des moments plus difficiles. Présence aux instances des syndicats et animation d'assemblées générales et de conseils syndicaux, présidence d'élection, visites de syndicats dans le cadre de tournées sociopolitiques, présence lors de piquets de grève, d'actions de mobilisation ou d'activités sociales, appui à la rédaction de statuts et règlements : toutes ces activités contribuent à renforcer et dynamiser la vie syndicale.

Au cours des deux dernières années, la deuxième vice-présidence a été appelée à présider les assemblées générales et les conseils syndicaux de plusieurs syndicats. Ces interventions ont aidé à la bonne marche des échanges, parfois sur des enjeux qui soulèvent les passions. Les syndicats doivent être en mesure d'aborder toutes les questions qui les concernent, même les plus difficiles, et il est important que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN soit présent pour les appuyer.

Un moment crucial dans la vie syndicale locale est l'élection d'un nouvel exécutif ou d'un conseil de délégué-es. Celle-ci peut parfois être l'occasion de tensions, si bien qu'il est important pour les syndicats de pouvoir compter sur l'expérience et l'impartialité du CCMM–CSN afin que le processus électoral se déroule sans anicroche. Même lorsqu'il n'y a pas de tensions entre les candidates et candidats, il demeure essentiel que les élections se déroulent selon les règles de l'art afin d'en assurer la validité. Depuis septembre 2017, la vice-présidence a eu la chance d'appuyer quelques syndicats affiliés lors de leurs élections, comme président ou secrétaire d'élections. En plus de favoriser un climat et un déroulement propices à des élections transparentes, cela a également permis de faire connaître le CCMM–CSN auprès des membres et de démontrer l'importance de leur affiliation à notre organisation.

Hormis ces moments plus formels, la vice-présidence a été appelée à visiter de nombreux syndicats, que ce soit dans le cadre d'assemblées générales, d'activités sociales ou de la tournée sur le Manifeste de la CSN. Ces visites sont des occasions privilégiées de rencontrer les comités exécutifs et les membres afin de faire connaître le CCMM–CSN, de discuter de vie syndicale et d'encourager la mobilisation des membres autour des enjeux que nous portons.

Le travail sur la vie syndicale n'est jamais terminé, et doit s'inscrire au cœur de notre action à travers le temps. Vu ses responsabilités, la deuxième vice-présidence doit y jouer un rôle actif. Ce n'est qu'en allant à la rencontre des syndicats et de leurs membres que nous serons en mesure de connaître leurs besoins en matière de vie syndicale, leurs préoccupations politiques, et la manière dont le conseil central peut les appuyer dans leurs projets ainsi que dans les moments importants de leur vie syndicale. C'est un travail à poursuivre!

Liens avec la communauté

En tant que responsable des dossiers éducation et LGBT, la deuxième vice-présidence est appelée à tisser des liens avec les organisations de la société civile et les organismes communautaires qui sont actifs par rapport à ces enjeux. Le CCMM–CSN doit jouer un rôle rassembleur, non seulement auprès de ses syndicats affiliés et de leurs membres, mais auprès des militantes et

militants de la région en général. En participant aux activités de ces groupes, nous nous assurons de rester connectés aux enjeux d'actualité et de faire avancer les causes qui nous tiennent à cœur. Les fronts de lutte éducation et LGBT sont très dynamiques, si bien qu'il ne s'agit ici que de donner une idée générale de leurs activités.¹



Comités du conseil central

Éducation

En éducation, une partie importante du mandat a été marquée par la tenue des états généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES), qui ont mobilisé non seulement les syndicats concernés, mais aussi celles et ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'éducation supérieure au Québec. Le CCMM-CSN a joué un rôle important dans la mobilisation régionale autour des ÉGES, notamment en réunissant à plusieurs reprises ses syndicats affiliés de l'enseignement supérieur, ce qui a permis d'identifier des revendications communes ainsi que des actions susceptibles de les faire connaître et avancer. À cet égard, une manifestation organisée par le conseil central en avril 2018 a permis de publiciser les préoccupations des syndicats, notamment par la publication d'un document étoffé qui présentait les revendications et par une entrevue diffusée lors d'un bulletin de nouvelles télévisé. Cette manifestation est un excellent exemple de ce que le conseil central peut accomplir en travaillant de près avec ses syndicats affiliés!

¹ Pour connaître le détail des activités et actions des comités, veuillez vous référer au bilan des comités éducation et LGBT.

Le CCMM–CSN a aussi été impliqué auprès de plusieurs organisations de la société civile du domaine de l'éducation, entre autres l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), le Réseau réussite Montréal (RRM), Debout pour l'école et plus récemment la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages (CMRS).

Le CCMM–CSN a ainsi participé à de nombreuses activités de l'ICÉA, notamment à ses Forums thématiques annuels. Depuis plus de quarante ans, l'ICÉA joue un rôle de premier plan dans la réflexion sur l'éducation des adultes au Québec, et ses activités sont toujours riches en information. Elles sont également l'occasion de rencontrer des militants des milieux communautaires et institutionnels ainsi que de faire valoir les positions du CCMM–CSN.

La participation aux activités du RRM s'est articulée autour du projet *Persévérer dans l'égalité*, le vice-président faisant partie de son comité-conseil. Ce projet revêt une importance particulière parce qu'il fait la lumière sur un aspect moins reconnu de la problématique de la persévérance scolaire, à savoir le décrochage des filles. Il permet, par des formations et des conférences, de diffuser des données importantes qui sont généralement peu mises de l'avant. Bien que la phase d'élaboration du projet soit terminée et que le comité-conseil ait terminé ses travaux, nous comptons poursuivre notre travail avec le RRM dans d'autres dossiers.

Au cours des derniers mois, *Debout pour l'école* s'est rapidement fait une place comme un défenseur incontournable de l'école publique. En un peu plus d'un an, le groupe a acquis une crédibilité qui en fait l'une des voix significatives en éducation primaire et secondaire au Québec. Le conseil central participe depuis plusieurs mois aux réunions d'organisation et aux événements de *Debout pour l'école*, et l'a appuyé de différentes manières. Nous comptons bien poursuivre notre collaboration avec ce groupe qui de plus en plus réunit en son sein les personnes qui se soucient de l'avenir de l'éducation publique.

Dans la dernière année du mandat, la rémunération des stages a été l'un des enjeux majeurs en éducation. Même si nous n'en connaissons pas les résultats pour l'instant, cette campagne a permis au CCMM–CSN de réaffirmer ses liens avec la population étudiante, principalement celles et ceux de la CMRS et du Comité unitaire pour le travail étudiant de l'UQAM. L'énergie des jeunes des cégeps et des universités est contagieuse, si bien qu'il est important de demeurer en lien étroit avec eux, ce que la récente campagne nous a permis de faire.

Ceci n'est qu'un survol des activités de la deuxième vice-présidence dans le dossier de l'éducation. Nous avons également été présents dans les événements et les actions d'autres groupes, par exemple *La troisième avenue* et *Je protège mon école publique*. Nous comptons bien poursuivre cette

importante implication, bénéfique autant pour nous-mêmes que pour nos alliées. Avec l'élection du gouvernement de la CAQ, cette solidarité avec les militantes et militants s'annonce nécessaire pour les années qui viennent !

LGBT

Le CCMM-CSN a été très présent auprès des organisations de la communauté LGBT+, et est reconnu comme l'un de leurs alliés indéfectibles. Les détails de notre implication auprès des organismes de la communauté sont présentés dans le bilan du comité LGBT.

Tout au cours du mandat, nous avons travaillé main dans la main avec la Fondation Émergence, dont le responsable du comité LGBT est d'ailleurs gouverneur. En diffusant les campagnes de la fondation, en participant à ses activités et en l'appuyant dans sa vie démocratique, le conseil central a démontré son attachement à l'une des organisations militantes les plus importantes de la communauté. Ce fut encore le cas tout récemment, alors que nous avons organisé le passage de la formation *Pour que vieillir soit gai* dans les murs de la CSN, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2019.

De la même manière, nous appuyons des organismes comme ACCM, Interligne et Astérisk, non seulement en contribuant financièrement lors de leurs activités-bénéfices, mais aussi en leur permettant de sensibiliser de nouvelles personnes à la cause qu'ils défendent. Ainsi, le 17 mai 2018, ce ne sont pas moins de onze organismes communautaires de la communauté LGBT+ montréalaise auxquels le conseil central a ouvert les portes de la CSN afin qu'ils puissent passer leur message aux personnes qui travaillent et évoluent au 1601, De Lorimier. Les organismes ont été très satisfaits de l'expérience qui sera certainement à reprendre à l'avenir.

Le moment essentiel de mobilisation dans la communauté LGBT+ est le festival Fierté Montréal. Chaque année, le CCMM-CSN a pour responsabilité d'organiser le contingent CSN lors du défilé, ce qui n'est pas une mince tâche. Il est essentiel pour nous d'assurer une présence significative d'élués, de membres de l'équipe et de militants CSN lors de cet événement phare



de la communauté, ce qui ne manque pas d'arriver chaque année. Nous continuerons à jouer ce rôle de mobilisation et d'organisation dans le cadre de l'une des manifestations les plus importantes du calendrier militant non seulement à Montréal, mais partout au Canada.

Comité intersyndical du Montréal métropolitain

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) regroupe les représentantes et représentants régionaux de la CSN, de la FTQ, de la FAE, de la CSQ, de la CSD, du SPGQ et du SFPQ. En tout, ces organisations représentent plus de 400 000 travailleuses et travailleurs de la région. Depuis plus de 40 ans, le CIMM est un lieu de concertation important entre les organisations syndicales, fondé sur la solidarité et l'action collective, sans égard pour les rivalités qui minent parfois les rapports intersyndicaux.

Le CIMM a été particulièrement actif ces deux dernières années, avec l'organisation des états généraux régionaux du syndicalisme (ÉGRS), dans laquelle le deuxième vice-président a été impliqué. Il a également été membre du comité qui s'est penché sur la refonte des statuts et règlements du CIMM, adoptés en avril 2019. Ces travaux ont mené à la création d'une assemblée ouvrière régionale du CIMM, ouverte aux membres des syndicats, dont la première rencontre a eu lieu en mars 2019. Le deuxième vice-président a par la suite été nommé responsable du comité « Lutte au capitalisme » et participe aux activités du comité de mobilisation.

Enfin, le CIMM contribue largement à l'organisation de la manifestation régionale du 1^{er} mai. À ce chapitre, la 2^e vice-présidence a participé aux réunions de la Coalition du 1^{er} mai et à celles de son comité de mobilisation.

ATTAC-Québec et Coalition pour un forum alternatif au G7

L'un des objectifs que s'était fixés le CCMM-CSN pour le mandat 2016-2019 était de rétablir des liens solides avec l'Association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne (ATTAC-Québec), un groupe de la société civile qui milite pour la justice fiscale et contre l'évasion fiscale. Cet objectif a été atteint, tant et si bien que le deuxième vice-président siège maintenant au conseil d'administration de l'organisation.

C'est en collaboration avec ATTAC-Québec que nous avons organisé une journée d'actions contre le G7 à Québec en juin 2018, sous l'égide de la Coalition pour un forum alternatif au G7 (CFA/G7). Une telle entreprise a demandé de nombreuses heures de réunion compte tenu des défis que pose l'organisation d'actions à l'extérieur du territoire. Néanmoins, le CFA/G7 a relevé le défi et la journée a été un grand succès, ralliant plus de 1000 personnes pour une manifestation précédée d'un panel altermondialiste et suivie d'un spectacle de musique et d'humour qui a permis aux militantes

et militants de terminer en beauté une journée bien remplie. C'est un autre exemple de ce que nous pouvons faire en travaillant avec nos alliés-es des autres syndicats, de la société civile et du communautaire.

Dossier de l'emploi

Durant les deux dernières années du mandat, le deuxième vice-président représentait le conseil central aux tables de concertation régionales comme le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), le Conseil emploi métropole (CEM) et le Comité de développement de l'Est de Montréal (CDEM). Ces instances qui représentent tous les secteurs (syndical, communautaire, municipal, gouvernemental, patronal) permettent de faire valoir les positions de la CSN et du CCMM-CSN en matière d'emploi et de formation. Même si notre capacité d'influencer les réflexions menées à ces tables est relative compte tenu de leur composition, le fait d'y siéger permet de connaître les orientations des patrons et des ministères, ce qui contribue à définir nos actions et nos revendications. Nous sommes également en mesure d'y intervenir sur des projets afin de les rendre plus conformes à notre vision de la société et du monde du travail.

Conclusion

Le mandat 2016-2019 a été marqué par des changements structurels significatifs au CCMM-CSN. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la 2^e vice-présidence. Néanmoins, la grande majorité des mandats issus du 36^e congrès a été remplie, en tout ou en partie. Fidèle à elle-même, l'équipe du conseil central a fait preuve de persévérance et de résilience afin d'assurer les services aux syndicats affiliés et la pertinence de son action sociopolitique.

Durant le prochain mandat, il sera important de poursuivre en cette voie. En ces temps difficiles pour le syndicalisme combatif, le rôle des vice-présidences en matière de vie syndicale sera crucial pour assurer la pérennité et la force de nos organisations, au niveau de la CSN comme au niveau régional. À l'encontre des pressions corporatistes, il faudra poursuivre le travail de mobilisation autour des enjeux syndicaux et politiques que nous portons, notamment en ce qui concerne la diversité des membres de nos syndicats. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de changements technologiques, nos interventions en emploi et en éducation devront faire en sorte que les droits des travailleuses et travailleurs soient respectés, et que la qualité de la formation soit au rendez-vous pour toutes et tous. La lutte pour la justice fiscale et contre l'évasion fiscale devra se poursuivre, et les questions environnementales continueront à s'imposer. Nous ne manquerons pas de travail pour les trois prochaines années!

